



Département
des Landes



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Ici,
la Nouvelle-Aquitaine et
l'Europe agissent ensemble
pour votre territoire.



Communiqué de presse

Le 22 novembre 2023

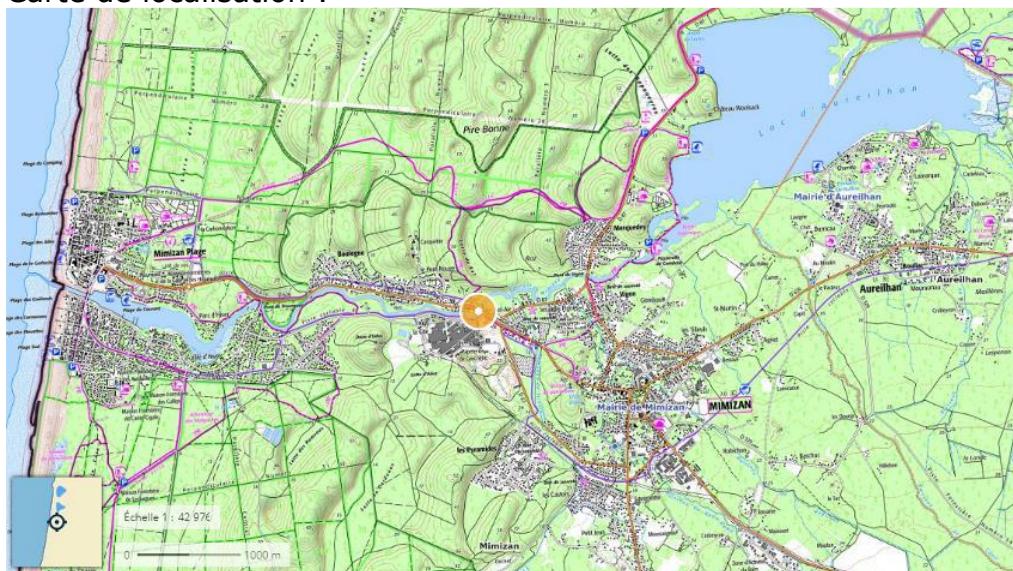
INAUGURATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE PONT ROUGE DE MIMIZAN : Protection des anguilles et cohabitation avec l'homme

Véritable sas pour l'anguille d'Europe dans son parcours migratoire, le Pont Rouge de Mimizan a fait l'objet d'aménagements importants. Les travaux, achevés en juin, ont été inaugurés ce mercredi 22 novembre en présence du président du Département, Xavier Fortinon.

Contexte

Sur le littoral landais, le Pont Rouge (situé sur la RD626) constituait, avec une chute de 3,5 mètres, le premier obstacle à la montaison des anguilles d'Europe sur le Courant de Mimizan. Autrement dit, avant les travaux, il était très difficile pour les anguilles de franchir le pont (un passage obligé) et de remonter le Courant pour rejoindre *in fine* les lacs du Born. Pour d'autres espèces, le pont était totalement bloquant.

Carte de localisation :



Nature des travaux

Pour favoriser le parcours migratoire, depuis l'océan, de l'anguille d'Europe (une espèce protégée), le Département a réalisé sur le Pont Rouge (dont il est propriétaire) d'importants travaux de continuité écologique :

- Réfection d'une passe à anguilles existante ;
- Création d'une nouvelle passe à anguilles ;
- Création d'une rampe mixte pour d'autres espèces de poissons et les canoës, dans le cadre du développement raisonné des sports de nature.

Objectifs de l'opération

- Protéger la biodiversité, et notamment l'anguille, espèce cible prioritaire et protégée ;
- Ne pas aggraver les niveaux d'eau en crue pour préserver les enjeux situés à proximité ;
- Valoriser le patrimoine touristique local en développant de manière raisonnée les loisirs nautiques non motorisés existant sur le Courant, dans une cohabitation douce homme/nature.

Financement

Les travaux ont été réalisés entre mai 2022 et juin 2023 par l'entreprise BTPS Pays Basque-Adour, pour un coût global avoisinant les 300 000 euros (coût total du projet : 292 772.53 € HT). Le projet a été financé à 47 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, 23 % par l'Europe (FEDER), 20 % par le Département, 5 % par la Région et 5 % par la Communauté de communes de Mimizan.

Réussite de l'opération

Aujourd'hui, le Pont Rouge est parfaitement franchissable par l'anguille d'Europe. Des mulets, autrefois bloqués en aval du seuil, ont déjà été aperçus dans la rampe mixte, les chevrons en bois servant à la fois de glissière pour la descente des canoës mais aussi de ralentisseurs hydrauliques pour la montaison des poissons.

[Une vidéo](#) résumant les travaux est disponible sur notre site d'informations xlandes-infos.fr

Elodie VERGELATI, Responsable relations presse et relations publiques

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32 – 06 64 45 44 46

Mél : presse@landes.fr